

Je certifie que la notice concernant
la Révérende Mère Julie Billard
commençant par ces mots : « Le soussigné
n'a connu la Mère Julie qu'en l'année
1795, et finissant par ceux-ci : « Tant que
cet esprit régnera dans la congrégation, elle
sera bénie de Dieu et des hommes -
Ainsi-sait-il, a été rédigée sous ma dictée,
n'ayant pu l'écrire moi-même vu ma
cécité.

En foi de quoi j'ai signé le
présent billet.

St-Aubin le 18 Juin 1852.

S. J. B.

*Notice**sur la Vénérable Mère**Julie Billard**Fondatrice des Sœurs de N. D. en Belgique*

Le Soussigné n'a connue la Mère Julie qu'en l'an-
née 1795, et n'a eu de rapports avec elle que jusqu'à l'époque
de son départ pour la Belgique, en 1810, ou 1811. Voici les docu-
ments qu'il peut donner sur cette admirable fille.

Elle est née dans un village de Picardie qu'il croit
être Cuvilly, à peu de distance de Montdidier. Cette paroisse
de Cuvilly autrefois du diocèse d'Amiens est maintenant
enclavée dans le diocèse de Beauvais (Dép^{rt}t de l'Oise) et
fait partie de l'arrondissement de Compiègne. C'était une terre
Seigneuriale appartenant à Monsieur Héault de Séchelles,
membre de l'ancien parlement de France. Madame de Séchelles
venait tous les ans passer une partie de l'été en son château.
Ayant distingué parmi les filles du village la sœur Julie
comme la plus vertueuse, elle l'attacha à son service, et lui
donna une grande part à sa confiance. Afin de se prévaloir
de sa nouvelle condition pour admettre quelque relâchement dans
la régularité de sa vie, la sœur Julie, au contraire, prit de la

occasion de s'observer davantage et de justifier le choix qu'on avait fait d'elle par une conduite de plus en plus exemplaire.

Il y avait alors à Cuvilly un pasteur d'un rare mérite, aussi habile dans la science des Saints que versé dans les sciences profanes : tellement que Madame de Séckelles ne crut pas pouvoir confier à un plus digne précepteur l'éducation de son fils ; et après beaucoup d'instances auprès de l'Évêque d'Amiens, elle fut enfin ses vœux satisfaits. Sa piété fervente lui faisait trouver un tel charme dans la Société du Saint Frère qu'elle ne quittait jamais la campagne sans quelque regret. Elle se faisait même un plaisir d'appeler en son château plusieurs de ses parentes ou de ses amies qui partageaient ses pieuses habitudes, pour les faire participer comme elle aux sages conseils du vénérable pasteur de Cuvilly. Tels furent les exemples de vertu que rencontra la sœur Julie dans sa nouvelle position : elle n'y demeura point indifférente et s'en servit pour accroître les premiers germes de cette piété fervente qu'elle avait reçue dès son enfance, et depuis conservée avec tant de soin. Le digne ecclésiastique en effet n'avait pas négligé les heureuses dispositions de sa paroissienne Julie Billard. Conduit par son expérience et plus encore par l'esprit de Dieu, il avait bientôt discerné tout ce que cette âme était capable de faire, si une direction aussi prompte que prudente venait de bonne heure féconder la semence pieuse que Dieu y avait déposée. Aussi la forma-t-il, le plus tôt qu'il put, à la pratique de l'oraison et à

10

tous les exercices d'une vie plus régulière et plus rapprochée de Dieu. La sœur Julie entra sans peine dans cette voie de la Perfection, et profita si bien des leçons de son Saint directeur qu'elle devint en peu d'années un modèle d'édification. Cette vertu précoce ne demeura pas long-temps inactive, et par des énaux de tous genres Dieu la mit bientôt à même de porter des fruits abondants. La longue série d'épreuves que la volonté divine enjappa pendant plusieurs années à la sœur Julie, commença par une paralysie qui ne laissa de libre à cette sainte fille que la partie supérieure du corps. Cette infirmité dont elle ne fut délivrée que par un miracle, l'affligea pendant vingt-cinq ans, et ne contribua pas peu à son avancement dans la voie de la sainteté par les vertus que cet état de souffrances lui donna occasion de pratiquer.

On presume aisément que Madame de Sécherelles se garda bien de congédier sa pauvre infirme : c'eut été se priver de ce qui à juste titre elle pouvait appeler son trésor : d'ailleurs l'estime qu'elle faisait de la sœur Julie ayant sa source dans la foi la plus vive, la lui rendait doubllement chère, et comme une fille vertueuse et comme représentant à ses yeux la personne même de J. C. souffrant.

Sur ces entrefaites éclatèrent les premiers bouleversements qui préparaient le règne de la terreur. La noblesse persécutée s'enfuyait à l'étranger : et pour sauver sa vie et se conserver à sa famille, Madame de Sécherelles dut prendre aussi la route de l'exil. Il fallut donc aban-

-donner la sœur Julie dont l'état affligeant ne permettait de songer à aucun moyen de transport : cette dame charitable ne voulut pas du moins la confier à des mains étrangères, et la laissa habiter son château, entourée de quelques domestiques fidèles. La pauvre fille n'y demeura pas long-temps en paix. Les révolutionnaires vinrent bientôt s'emparer du château et mettre la séquestre sur tout ce qu'il renfermait. Mais que faire de Julie Billard qu'ils trouvèrent étendue sur un lit de douleur ? La laisser dans la maison, qu'ils avaient ordre de faire évacuer entièrement, c'eût été manquer à la consigne au moins auraient-ils pu lui chercher un asyle dans la paroisse : mais leur humanité n'allait pas jusqu'à là. Après avoir donc rempli une charrette de différentes pièces de meubles, ils l'hisserent comme ils purent, et sans ménagements sans doute, la pauvre malade, et la conduisirent ainsi jusqu'à la place de Compiègne par un temps des plus froids. Arrivés là, ils dételerent les chevaux et la laissèrent exposée, au milieu de l'hiver, à toute la rigueur de la saison. Il est plus facile de conjecturer que de dire ce que la sœur Julie eut à souffrir dans cette circonstance. Cependant elle attendit avec une patience inaltérable que la divine providence vint à son secours, et ne fut pas trompée dans son espoir. Une famille charitable ayant appris qu'il y avait sur la place une pauvre malade, abandonnée de tout le monde, en eut compassion. On la descendit, comme l'on put, de sa misérable charrette et on la transporta dans

15

dans une maison où l'on s'empêtrait de lui prodiguer tous les soins que sa situation réclamait.

Je voudrais pouvoir citer les noms des personnes qui exercèrent envers la Sœur Julie cet acte de charité, à une époque où beaucoup tremblaient de se montrer compatissants; mais je ne l'ai jamais entendu prononcer.

Combien de temps la pieuse fille est restée dans cet état? Comment s'est-il fait qu'elle ait été transférée à Amiens en 1795? C'est là des questions auxquelles je ne puis répondre. Ce que je sais, c'est qu'elle a habité avec le P. Thomas^o dans une maison appartenant à Mme Blin de Bourdon. Cette maison fut comme le berceau de la congrégation du Notre-Dame: c'est là en effet qu'habitaient toutes les demoiselles Baudoin, intimement liées avec Mme de Séchelles; et ces pieuses personnes unies de vues et d'intentions à Mme Blin de Bourdon, formaient une sorte de communauté maîtresse, dont la mère Julie était le centre, et que de son lit de douleur elle trouvait la force de diriger. Toutefois ce ne fut qu'après la guérison parfaite de cette sainte fille, vers l'an 1804, que ce petit moyen organiste en véritable confrérier. On attribue cette guérison merveilleuse d'une paralysie complète qui avait duré l'espace de 25 ans, aux prières du P. ^{Emmanuel} Béjart^o, alors membre de la Société des pères de la Tiers-ordre de la mère Julie et au dessus que Dieu avoit de sa

^o Le P. Thomas sortait des prisons d'Arras où le très fauve Robespierre l'avait fait enfermer. Il résista à l'écharpe que par la mort de Robespierre qui entraîna en même temps celle de son sanginaire collègue.

Servir d'elle pour étudier sa gloire. Voillors cette dernière prouesse
étoit comme l'ouvre de toutes les actions, et elle en étoit si prédestinée
elle-même, qu'après avoir recouvré l'usage parfait de tous les membres,
elle se faisoit souvent avec l'accent du dévouement le plus pur:

Seigneur, si vous me voulez pas vous servir de moi pour vous gagner
des âmes, rendez-moi ma première infirmité. Des vœux si désinté-
ressés ne tarderent pas à recevoir de Dieu leur accomplissement. Alors
commencout à Amiens la fameuse mission donnée par le P. Lambert,
de concert avec les Pères Thomas, Phriot, Paillat, Dufautig, etc; tous pères
de la foi. La mère Julie ne voulut point rester inactive et négli-
ger l'occasion que Dieu lui fournissait de déployer son zèle. Elle
fut donc chargée, elle et ses filles, d'instruire les femmes du
peuple, dont la plupart ignorait les premiers éléments de la
religion: et de les préparer à la réception des sacrements.
Dans cette œuvre apostolique elle déploya toute l'activité dont
elle étoit capable, et fit l'office d'un vrai missionnaire: tout
son temps et celui de ses filles étoit employé à répéter les
prières du matin et du soir, les principaux mystères de la
religion, les commandements de Dieu, etc. à chacune des classes
qui se succedaient dans une des salles de la petite communauté naissante.

Les missionnaires furent si satis-
faits des travaux de la mère Julie et des bénédictons dont
Dieu les avoit accompagnés qu'ils l'appelèrent à Abbeville pour
s'y employer aux mêmes œuvres. Dans cette seconde ville
elle ne s'épargna pas plus qu'à Amiens et obtint le même

succès. Le miracle qui s'était opéré dans sa personne ne contribuait pas peu à lui concilier la vénération publique, et sa charité expansive achetait de lui gagner tous les cœurs. Ce qui surprit cest qu'après cette chute non interrompue de travaux, elle revint à Amiens avec une santé plus forte qu'elle n'en était partie.

De retour dans sa communauté, la mère Julie s'appliqua plus que jamais à former ses filles aux pratiques de la vie religieuse, en même temps qu'elle les préparait à l'instruction des jeunes personnes, et elle le fit si activement qu'en moins de deux ans il fut trouvé à l'abbé aranué pour occuper différents postes de maîtresses d'école.

À la même époque, le P. Vatin, supérieur des P. de la foi en France, dirigeait l'entreprise de la mère Barat, et fondait avec elle l'institut des Dames du Sacré-Cœur. Mais tout en participant à cette fondation, il suondait singulièrement les dessins de la mère Julie, et s'employait à les réaliser. Ces deux institutions s'élévaient donc ensemble à Amiens, sous la conduite du P. Vatin qu'on peut regarder comme le fondateur des religieuses du Sacré-Cœur, et le promoteur de la congrégation de Notre-Dame, qui porte en Belgique des fruits si abondants.

Mais après avoir dirigé leur organisation, le l'abbé missionnaire pouvoit difficilement suffire à les conduire lui-même, et pour continuer la direction par lui commençait, il avait choisi un ecclésiastique assez entendu en pareille matière. Malheureusement cet ecclésiastique avait un caractère fort entreprenant, et sous prétexte de perfectionner l'œuvre d'autrui, il introduisait des innovations qui tendaient à dénaturer entièrement le plan pionnier des instituteuses dont on lui confiait le gouvernement, tant que le P. Marin fut à même d'exercer son autorité sur chacune des supérieures, il fut prévenir toute espèce d'écart de la part de son délégué. Mais en 1808, le gouvernement lui ayant intimé l'ordre de quitter Paris, et de se retirer à Besançon sa patrie, dès lors l'ecclésiastique en question, libre de toute surveillance, se fut autorisé à changer tout à sa guise dans l'une et l'autre congrégation. Il changea les constitutions : la mère Barat fut reléguée à la campagne, la mère Julie qui ne reconnaissait pas l'esprit de Dieu dans tous ces changements, refusant d'y adhérer fut regardée comme rebelle, récalcitrante, rebelle, et denommée à l'autorité épiscopale comme incapable de gouverner. En conséquence, onde lui fut donné de quitter sa charge, et bientôt après de sortir du diocèse. les personnes qui connaissaient la mère Julie furent consternées de cette persécution, pour elle pas une plainte ne sortit de sa bouche ; elle ne chercha pas même à se justifier, mais remettant sa cause entre les mains de Dieu, elle accepta cette sorte de proscription avec une résignation qui aurait suffi pour prouver son innocence. Cependant elle se trouvait dénuée de ressources, sans l'obligation de quitter ses filles, ou bien si elles se déterminaient à partager son exil, comme il arriva en effet, sans savoir où les placer. On avait

9

l'impérissable pour.
les détourner de celle qu'elles cherchaient comme une mère, qui elles
appréciaient comme une Sainte; tout fut inutile. Elles déclaraient formellement qu'elles ne reconnaissaient d'autre supérieure que la mère
Sainte Julie, et qu'elles iraient partout où elles les mèneraient. Celle détermination qui dérangeait entièrement le plan de notre réformatrice, consola la pauvre esclave, mais en même temps elle augmenta son embarras. Où va
que il en soit, elle ne perdit pas courage et après avoir consulté le Seigneur, la mère Julie résolut de se retirer en Flandre, où elle espérait trouver des protecteurs dans la personne des P.P. Donche, Leblanc,
et Bruzon. Son espoir ne fut pas trompé. Ainsi dans les secrets
divins de la divine Providence, cette expulsion, regardée comme une
calomnie pour le diocèse d'Amiens, devait être pour la Flandre
une source de félicité. C'est pendant ce voyage de France en Belgique,
si long et si pénible pour de pauvres religieuses presque abandonnées de tous, qu'il se passa un fait assez extraordinaire, et qui
prouve combien le Seigneur protégeait visiblement cette Sainte fille et
ses compagnes. Voici tel qu'elle-même me l'a raconté; je la laisse parler:
"J'avais fait marche avec un bon poulain à bout par jour, pour me
conduire jusqu'à Gand avec ma petite colonie et tout notre bagage."
"C'était l'hiver: nous étions toutes logées dans une charrette attelée
à deux ou trois chevaux qui n'allait pas fort vite. À la nuit tombante nous nous trouvâmes dans une campagne isolée, en face d'une
auberge. Située au milieu des champs. Le conducteur ayant
fait entendre, qu'après avoir marché toute la journée, les

AD

« chevaux étaient fatigués, par conséquent que l'on n'aurait rien de mieux
à faire que de s'arrêter en cet endroit et d'y passer la nuit, Dès-
tous les loups étaient descendus et mes filles avaient pénétré dans
la maison: je les suivis, mais quand j'eus aperçu les moutres de l'auberge
et que je les eus fixés, je me sentis saisie d'éffroi: c'étaient deux
hommes de haute taille, à figures sinistres, au visage brouillé et dur.
"Mon Dieu, me dis-je à moi-même, où sommes-nous tombées? Que vont devo-
ir mes filles si nous devons rester ici? J'allai trouver le conducteur qui
s'occupait de ses chevaux: nous vîmes lui Dis-je, ne pourrions-nous
pas aller plus loin? Cela me déplut. Vos chevaux sont fatigués,
mais le bon Dieu viendra à notre secours. Et j'ajoutai quelques
autres paroles semblables. Bonne voie vous direz, ma sœur, me répon-
dit-il: il était tout changeé et prêt à partir. J'en suis Dieu, et sans
prétexte que l'auberge n'aurait pas assez de local, pour que nous
puissions y passer la nuit, je Dis à ces hommes, qui paraissaient d'abord
mouvemente humeur, que nous allions continuer notre route. On me
remontra sans pouvoir expliquer de quelle manière, autrement que
par le secours de nos louanges, mes filles avec tous leurs projets
se trouverent remplacés dans la voiture, et depuis les chevaux attachés
n'attendaient que le départ: nous suivîmes rapidement notre route
malgré la vive opposition des oubergistes, et nous arrivâmes en peu de
temps dans une bourgade où nous fûmes heureusement pris
pour la nuit.

On considérait toutes les circonstances de cet

11

« événement, et surtout la manière si expéditive dont il est effectué
à notre éloignement de cette auberge, je n'aurai pu m'empêcher d'y recon-
naître la protection divine qui nous a arrachés à un grand danger.
« Oueilli en orphelin rendu bien souvent à Dieu de grandes actions de grâce.

Je busse ici l'histoire de la mère Julie n'ayant point
de documents sur ce qui concerne son séjour en Picardie. Ses personnes
qui ont été les témoins de ses œuvres, de sa vie et de sa sainte mort
pourront suppléer à ce que j'ignore.

J'ajouterai seulement pour la consolidation des personnes
qui ont déploré son éloignement d'Orléans, que l'autorité épiscopale
ne tarda pas à être entièrement débusquée sur son compte. On recon-
nut immédiatement le génie de l'ecclésiastique qui avait déterminé
l'expulsion de la mère Julie : frustré de ce côté il avoit toute de
porter ailleurs son esprit de domination et de réforme. C'en fut assez
pour donner l'éveil aux membres du conseil épiscopal ; on
scrutina la manière de procéder, et on acquit bientôt la certitude
qu'ils avoit mis en lui une confiance trop aveugle. Dès ce
moment on lui ôta tout pouvoir, il fut lui-même élo-
igné du Diocèse, et l'on reconnut que la mère Julie avoit
été victime d'une manœuvre odieuse.

Elle revint en Picardie peu de temps après et repartit
à l'évêché, où elle reçut un accueil qui la dédommagera amplement
de toutes ses contradictions. On lui proposa de reprendre dans

13
Le Diocèse d'Amiens, son poste et ses établissements, mais elle fut entendue à sa demande M^e Demondolé, que la chose n'était plus possible, qu'elle était attachée à la Belgique, qui lui avait donné un asyle, non seulement par la reconnaissance mais aussi par la nature des engagements qu'elle avait contractés; Dieu en effet avait déjà répondu d'abondantes bénédictions sur la congrégation de Notre-Dame; et le vénérable prieur ministra pas davantage.

Sur ces entrefaites M^e Blin de Bourdon, Sœur D^r M^e Blin de Bourdon, alors professe de la Souvenance, fut venue rejoindre la mère Julie: elle fut reçue dans la congrégation et après la mort de la fondatrice, elle l'emplit, dans la charge de Supérieure Générale.

Précis Des Vertus

Que J'ai remarquées Dans la Mere Mère Julie.

Des yeux plus clairs que les miens, et plus capables de distinguer ce qui constitue la vraie sainteté, curieusement dévoilant des caractères de perfection plus admirables encore que ceux que j'ai pu observer, car je ne doute pas qu'il n'y ait en l'intérieur de cette âme privilégiée plus de vertus et de mœurs qu'elles n'en aient laissé échapper au dehors. D'ailleurs n'ayant été témoin de sa vie que par intervalles et brièvement, je n'ai pu en saisir l'ensemble. Je me bornerai donc à quelques points principaux, laissant à d'autres le soin de compléter cette esquisse.

1^e Ce qui m'a frappé le plus dans la mère Julie, c'est un don d'oraison tout à fait extraordinaire, et je crois qu'elle était parvenue à un très haut degré de contemplation. Avant la messe que le P. Thomas célébrait chaque jour dans sa chambre, et à laquelle elle communiait, elle passait l'ordinaire trois heures dans ce saint exercice, et son recueillement était si profond qu'elle était comme aliénée de ses sens; elle ne sortait qu'avec effort de ce mystérieux état et après une espèce de douleur qu'on lui imprimait. Je parle ici du temps où elle était témoin

par la paralysie sur sa couche de douleur : car il est probable que quand elle se lèvera aux autres extérieures de zèle, ce don d'oraison, d'union et de quiétude lui aura été communiqué avec moins d'abondance, comme il arrive d'ordinaire aux personnes qui s'emploient dans les ministères de charité. Mais je ne doute pas que le même esprit d'oraison n'ait toujours subsisté en elle, et qui au milieu des occupations les plus distrayantes elle ^{se} soit bâtie, pour parler avec le prophète, une solitude intérieure où elle habitait sans cesse avec son Dieu. Ce don d'oraison porté à un si haut degré suffit pour prouver à quel point de perfection la Rev. Mère Julie était arrivée.

2^e Elle y joignait la pureté du cœur dans un degré non moins excellent. Pouvoit-il en être autrement, puisque ce don d'oraison extraordinaire suppose union parfaite avec Dieu, et que la pureté du cœur en est le principe et en même temps la mesure ? Cette vertu consiste essentiellement comme l'on sait, dans le détachement de tout ce qui n'est pas Dieu, c'est à dire dans le détachement d'abord de soi-même, puis de toutes les créatures. On l'entendait souvent s'écrier avec un sentiment que la plume ne saurait reproduire : "O ! pureté du cœur ! pureté du cœur ! mon Dieu pureté du cœur !" Elle aurait désiré recevoir le bienfait de l'absolution plusieurs fois par jour : mais ne pouvant préciser dans ses confessions aucune faute volontaire, elle ne trouvait pas de

15

confesseurs qui consentissaient à l'entendre aussi souvent, et quand on lui demandait pourquoi elle était si empêtrée d'approcher du tribunal de la pénitence : ah ! disait elle, c'est qu'il y a une grâce spéciale de purification attachée au sacrement qui augmente de plus en plus la pureté du cœur.

3^e Une troisième vertu non moins admirable était sa patience. Elle supportait sans se plaindre toutes les privations attachées à son état de souffrances habituelles. Quelquefois elle était subitement assaillie par des crises plus ou moins violentes qui se manifestaient par des spasmes nerveux, suivis d'une prostration totale, mais à peine ces accès douloureux avaient-ils cessé que son calme extérieur reparaissait dans toute sa sérenité : d'où l'on comprenait assez, tout en la plaignant, qu'elle mettait son bonheur à vivre ainsi sur la croix. Cette vie si pénible à la nature dura comme je l'ai déjà dit près de 25 ans : Dieu l'éprouvait, à la lettre, comme l'or qui passe par le creuset.

4^e Une quatrième vertu que l'on doit regarder comme la source et la sauvegarde de toutes les autres, était son humilité profonde. La mère Julie aimait à rappeler la basseza de son extraction : paraissait toujours confuse des soins qu'on prenait d'elle, se croyant ~~et~~ indigne des moindres égards : à ses propres yeux elle n'était qu'une pauvre ignorante, incapable d'être utile à personne, et devenue à charge à tout le monde. Cependant, grâce à son bon sens naturel et aux lumières qu'elle avait puisées dans ses

16

communications avec Dieu, elle était douée d'une rare pénétration dans les voies intérieures et dans le discernement des esprits : j'ai connu plusieurs de nos pères qui ne dédaignaient pas de la consulter, et de lui soumettre les difficultés qu'ils rencontraient relativement à la conduite des âmes et même à leur propre conduite.

Je me rappelle entre autres une dévote renchérie et à prétentions sans trop s'en douter, qui désirait beaucoup acquérir la simplicité qu'elle avait entendu vantée comme un puissant moyen de perfection. Interrogée sur le compte de cette personne, la mère Julie répondit nettement "Contentez-vous de sa bonne volonté : vous pourriez bien la rendre folle : vous ne la rendrez jamais simple". Et elle avait raison.

Je termine par un souhait : c'est que les Religieuses de Notre Dame, au moins celles qui sont appelées au gouvernement de l'institut, héritent toutes de l'esprit de la mère Julie, surtout de son esprit d'oraison. Tant que cet esprit régnera dans la congrégation elle sera bénie de Dieu et des hommes. Ainsi soit-il.